
Décision n° CCOE-2023-02
proclamant le résultat du scrutin du 13 avril 2023 relatif au renouvellement du dernier
siège à pourvoir au sein du collège des maîtres de conférences et autres enseignants
du conseil des enseignants

LA COMMISSION DE CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES

Vu le code rural et de la pêche maritime ;
Vu l'arrêté modifié du 14 juin 2004 relatif aux modalités d'élection des membres des conseils des établissements d'enseignement supérieur agricoles publics ;
Vu la décision n° CCOE-2023-01 du 31 mars 2023 proclamant les résultats des scrutins du 30 mars 2023 relatifs au renouvellement des représentants des personnels dans les instances statutaires de l'établissement ;
Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 13 avril 2023 ;

DÉCIDE

Article 1

Eu égard au résultat du scrutin du 13 avril 2023, l'annexe 1 de la décision du 31 mars 2023 susvisée est modifiée comme suit :

1/ Sur l'en-tête de chaque page, la mention « du jeudi 30 mars 2023 » est remplacée par la mention « des 30 mars et 13 avril 2023 ».

2/ La dernière ligne du tableau sous le point B « Collège des maîtres de conférences et des autres enseignants » du titre 2 « Conseil des enseignants » est remplacé par la ligne suivante :

Béatrice JULIEN-LABRUYERE	<i>vacant</i>
---------------------------	---------------

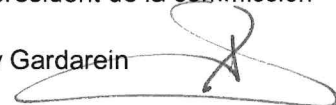
Article 2

Le détail des votes du scrutin est porté en **annexe 1**.

Versailles, le 14 avril 2023

Le président de la commission

Guy Gardarein



Instance	CE	2nd tour
Collège	MCF+Ens	
Nbre siège à pourvoir	1	

Electeurs inscrits	Votants		Bulletins nuls	Suffrages exprimés
	Emargements	Enveloppes		
42	10	10	2	8

Au second tour, l'élection est acquise à la majorité relative des suffrages exprimés, sans seuil de participation

Candidatures	Nombre de voix	Elu-e au 2nd tour (O/N)
Michel AUDOUY	3	N
Béatrice JULIEN-LABRUYERE	5	O